

a Fondation Seligmann a été créée en souvenir des combats menés par Françoise et François-Gérard Seligmann contre le nazisme au sein de la Résistance et contre l'intolérance et l'injustice pendant la guerre d'Algérie.

Dans le respect de l'idéal laïque, elle entend œuvrer pour la victoire de la raison et de la tolérance et promouvoir le rapprochement entre les citoyens et résidents étrangers de toutes origines rassemblés sur le sol français.

Elle a pour but de combattre les sources du racisme et du communautarisme : fondamentalismes religieux, relents du colonialisme, peur irrationnelle de l'inconnu, ségrégations fondées sur la condition sociale, le niveau d'instruction, les traditions héritées du passé. Elle apporte une aide financière à des projets scolaires ou



associatifs poursuivant ces objectifs dans les réseaux d'éducation prioritaire et les quartiers classés en politique de la ville à Paris, en Essonne, en Seine-Saint-Denis et en Val-de-Marne; elle organise le concours *Vivre et agir ensemble contre le racisme*, destiné aux classes de collégiens, lycéens et apprentis; elle édite le journal *Après-demain*, fondé en 1957 par Françoise Seligmann, avec la Ligue des droits de l'Homme.

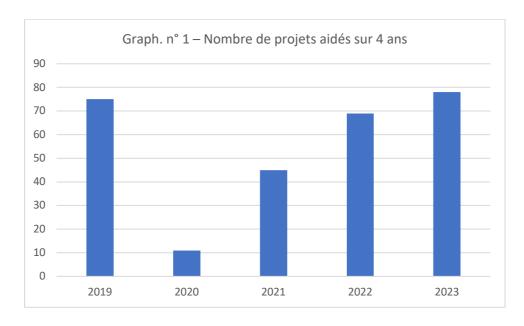
La Fondation Seligmann a été reconnue d'utilité publique par décret du 1er août 2006.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



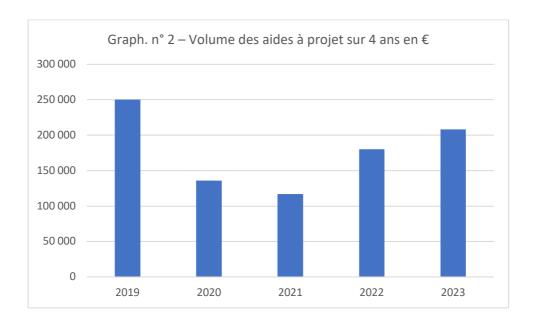
ACTIONS DE LA FONDATION

En 2023, la Fondation Seligmann a accordé 78 aides financières à des établissements scolaires et associations. Après un plus bas atteint en 2020 du fait de la crise du Covid, la Fondation a retrouvé son rythme de croisière, dépassant même le nombre d'aides accordées en 2019 (cf. graph. n° 1).



Le volume des aides à projet s'établit pour 2023 à 208 452 €, soit 83 % de l'enveloppe dédiée (cf. graph. n° 2). Le delta de 41 599 € entre le montant effectif consommé et l'enveloppe budgétaire s'explique entièrement par le fait que l'action « Dictionnaires » n'avait pas encore été reconduite au 31 décembre 2023 (cf. rubrique « Perspectives »). Les distributions de dictionnaires ont toutefois repris dans les académies sur la base des stocks constitués en 2019. La traditionnelle remise en Sorbonne s'est tenue le 25 septembre.

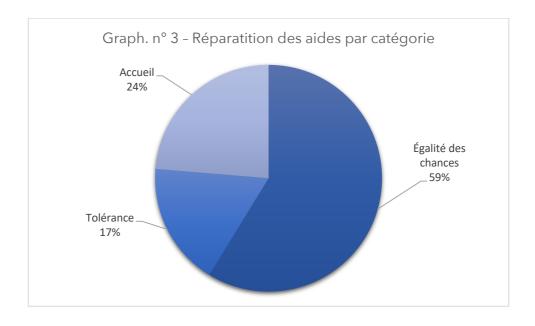
Au 31 décembre 2023, l'impact de la pandémie sur la réalisation des actions aidées par la Fondation depuis 2019 est presque complètement résorbé. Seuls 12 projets des années 2019-2022 sont encore en attente de bilan, pour la plupart sans lien avec les restrictions sanitaires, soit 22 % du total des actions en attente de bilan.



Le concours « Vivre et agir ensemble contre le racisme » n'a suscité en 2023 que huit candidatures. La diminution du nombre de candidatures s'est fait sentir après la crise sanitaire, 5 projets seulement ayant pu être récompensés pour l'année scolaire 2022-2023. Lors de sa réunion du 7 juin 2023, le conseil d'administration a décidé de faire évoluer le concours qui portera dorénavant à nouveau le nom de « bourses de la Fondation Seligmann ». Les modalités de ces nouvelles récompenses (thématique, forme de la récompense, période de mise en œuvre) n'avaient pas encore été déterminées au 31 décembre 2023.

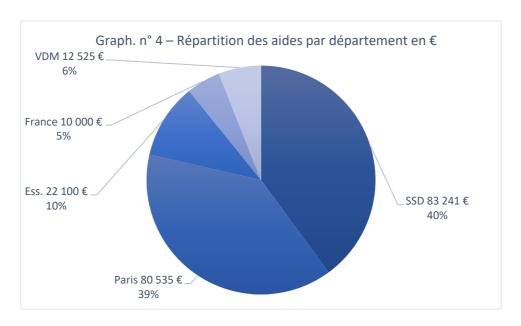
Comme par le passé, les aides à projet apportées par la Fondation Seligmann ont visé trois thématiques (cf. graph. n° 3)¹:

- l'égalité des chances, l'ouverture à la culture, à l'art, aux sciences et au sport (67 projets) ;
- la tolérance, la lutte contre le racisme et le travail de mémoire (27 projets) ;
- l'accueil, l'insertion et la lutte contre l'exclusion (20 projets).

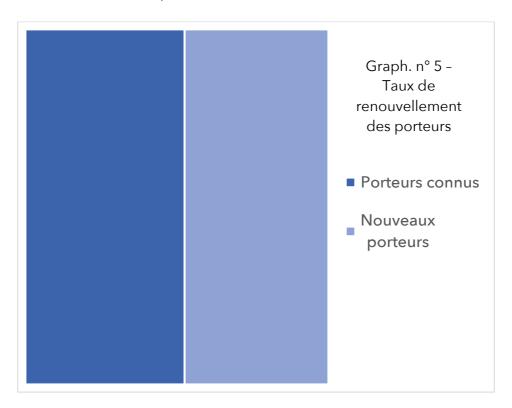


¹ Un projet peut recouvrir plusieurs thématiques.

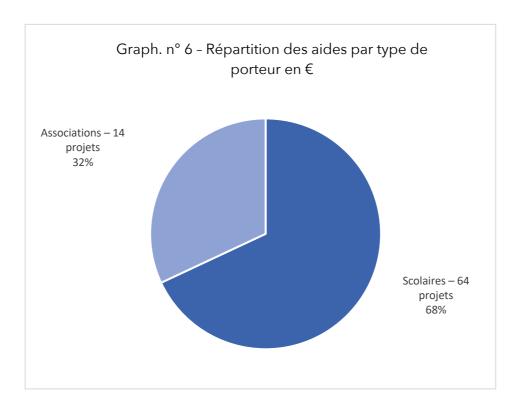
32 projets se sont déroulés à Paris, 9 en Essonne, 30 en Seine-Saint-Denis, 6 en Val-de-Marne, département d'où les demandes commencent à arriver en plus grand nombre, et 1 dans la France entière (actions du Gisti). La proportion de projets aidés en Seine-Saint-Denis témoigne de l'ambition de porter l'effort sur ce département, le plus pauvre de France métropolitaine. (Cf. graph. n° 4.)



Ces aides ont été accordées à 37 nouveaux établissements scolaires et associations, soit près de 47 % du total (cf. graph. n° 5).



Classiquement, les aides sont nettement moins nombreuses pour les associations (14 projets) que pour les établissements scolaires (64 projets). Le volume des aides accordées à des associations représente toutefois près du tiers du volume total (cf. graph. n° 6).



Les projets portés par des associations ou des établissements scolaires des quartiers prioritaires de la politique de la ville continuent de s'inscrire dans une réalisation à moyen terme, les reports éventuels demandés et l'utilisation des reliquats d'une année sur l'autre donnent lieu à suivi et contrôle.

QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS AIDÉES EN 2023

(crédits photos : lycées Blanqui, Nobel et D'Alembert, coll. Le Nain de Tillemont et Seligmann, EE Le Renne et Le Bélier, asso. OCCE75, Mémorial de la Shoah, La Chance pour la diversité dans les médias et Quartier Saint-Bernard)



« Action Théâ » Écoles mat. Alésia, Pajol, Métra, écoles élém. Budin, Piat, Belleville (Paris 14°, 18° et 20°)

Rencontre avec des auteurs et œuvres de théâtre jeunesse organisée par l'OCCE.



« Préparons le bac en toute confiance » Lycée poly. A. Blanqui (Saint-Ouen, 93)

Une semaine en Normandie alternant révisions et équitation, pour préparer le bac en confiance.



« Création d'un potager » École élém. Le Renne, REP+ J. Vilar (Grigny, 91)

Une année autour du potager pour sensibiliser les élèves au monde du vivant et à l'écologie.



« À la découverte d'Al-Andalus et du patrimoine partagé des trois cultures » Lycée poly. A. Nobel (Clichy-sous-Bois, 93)

Séjour en Andalousie à la découverte des cultures juive, chrétienne et musulmane.



« Cheminer ensemble pour faire société : cohésion, culture, patrimoine » Lycée poly. D'Alembert (Paris 19°)

Séjour à Granville pour des élèves de 3° UPE2A.



« À la découverte du Monde arabe » École élém. Le Bélier, REP+ J. Vilar (Grigny, 91)

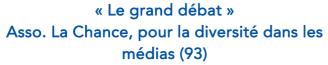
Ouverture culturelle en partenariat avec l'Institut du Monde arabe.



Mémorial de la Shoah (Drancy, 93)

Financement du transport pour 15 classes de CM1 et CM2 de Seine-Saint-Denis en 2022 et 2023. (Ici, concert de clôture de l'action regroupant les classes participants autour de la restitution du travail réalisé.)





Sensibilisation de lycées à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, les inégalités de genre, à travers la création d'émissions de radio.



« Passeurs d'histoire et de mémoire » Coll. Françoise Seligmann (Paris 10°)

Rencontre des élèves de 3° avec Ginette Kolinka.



« Enquête sur la traite négrière » Asso. du Quartier Saint-Bernard (Paris, 11e)

Poursuite de l'enquête entamée en 2022, avec cette année la visite de l'Africa Museum de Bruxelles.

FONCTIONNEMENT DE LA FONDATION

Après l'épisode de la crise sanitaire, la Fondation a retrouvé un fonctionnement normal, conservant toutefois, pour la tenue de ses réunions, l'alternance entre le présentiel et les visioconférences.

- Le conseil d'administration a tenu ses deux réunions dans les locaux de la Fondation, les 07/06 et 24/11.
- Le conseil d'animation s'est réuni huit fois, dont sept à la Fondation et une par visioconférence.
- Le bureau s'est réuni neuf fois, dont cinq fois dans les locaux de la Fondation, trois fois par visioconférence, et une fois par échange de courriels.
- La Fondation a par ailleurs tenu sept réunions avec des associations Askola, Ateliers Amasco, InfoMIE, Poya, 4A, Observatoire des inégalités, Anafé –, quatre avec des interlocuteurs institutionnels – DSDEN 75, 91, 93, 94 – et a pris part à une remise de dictionnaires dans le cadre d'une cérémonie de remise des Delf.

Comme prédécemment, les comptes sont confiés au cabinet Audit CPA, qui assure la gestion des paies, des cotisations sociales et du prélèvement à la source. La comptabilité est réalisée quasi exclusivement en distanciel – les pièces étant communiquées électroniquement chaque mois au cabinet – à l'exception d'un rendez-vous de présentation de la nouvelle équipe en charge au mois de décembre. Comme chaque année depuis 2019, le commissariat aux comptes est assuré par M. Gilles Borie.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le nombre de salariés s'établit à deux équivalents temps plein : un administrateur à 35 h/semaine, et deux secrétaires-assistantes à 17,5h/semaine, plus un agent d'entretien employé deux fois deux heures par mois dans un cadre de cumul d'activités.

À titre indicatif, la Fondation a reçu 227 courriers, contre 292 en 2022, et en a envoyé 61, contre 76 en 2022. 5 782 courriels ont été reçus et 2 705 ont été envoyés.

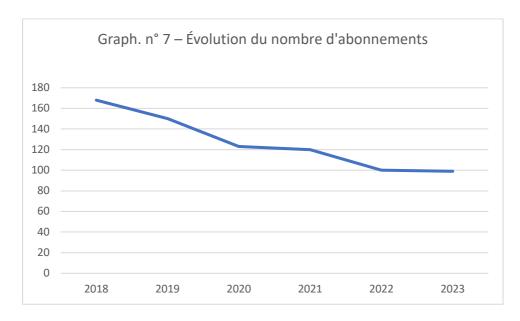
JOURNAL APRÈS-DEMAIN

Le comité de rédaction d'Après-demain s'est réuni 8 fois, dont 4 en présentiel et 4 en visioconférence.

3 numéros ont été publiés pour un total de 3 300 exemplaires (contre 4 numéros – dont un double – pour 4 200 exemplaires en 2022) :

- « Nous avons besoin de fonction publique », 1er trimestre, n° 65NF;
- « La société à l'heure des réseaux sociaux », 2e trimestre, n° 66NF ;
- « Colonisation. Hier, aujourd'hui... plus jamais ? », 3e trimestre, no 67 NF.

Comme chaque année, *Après-demain* a participé à la Semaine de la presse et des médias dans l'école en adressant 900 exemplaires à 900 établissements scolaires, à leur demande, répartis sur la France entière, et au Salon de la revue, tenu les 14 et 15 octobre, à Paris (halle des Blancs-Manteaux).

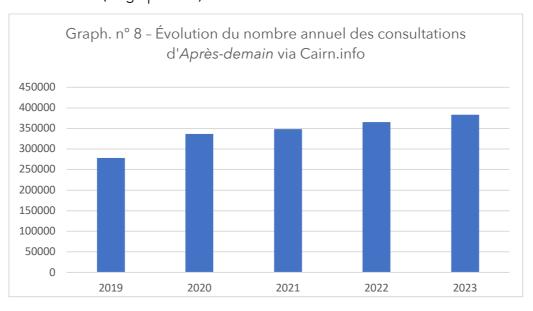


Au 31 décembre 2023, le nombre d'abonnements payants s'établissait à 99, en très légère diminution par rapport à 2022 (cf. graph. n° 7).

La Fondation Seligmann a par ailleurs offert l'abonnement à *Après-demain* à 102 associations ou établissements scolaires aidés, ainsi qu'aux 262 lycées de ses départements d'intervention, afin de donner aux publics concernés un accès facilité aux dossiers d'*Après-demain*.

La structure des abonnés payants demeure inchangée : 33 % sont des particuliers, 32 % des établissements d'enseignement secondaire ou supérieur, 11 % des administrations ou des collectivités territoriales, et 21 % des bibliothèques ou médiathèques.

Comme il a été indiqué les années précédentes, cette diminution tendancielle du nombre d'abonnés payants ne doit pas être comprise comme entraînant une diminution globale de l'audience d'*Après-demain*, cette audience ayant fortement augmenté depuis la mise en ligne sur Cairn.info en 2017 (cf. graph. n° 8)².

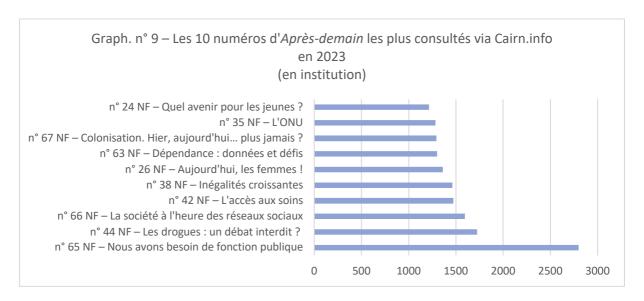


² Jusqu'à présent le nombre de consultations présenté ne tenait compte que des consultations en institutions, conformément aux recommandations de Cairn.info. D'après les informations communiquées par ce prestataire, la fiabilité du dispositif informatique permettant la non-prise en compte des consultations effectuées par des robots autorise à retenir le total des consultations, en

institutions et hors institutions.

.

Le graph. n° 9 fait apparaître les dix numéros les plus consultés en 2023, donnant un aperçu des thématiques qui ont le plus suscité l'intérêt parmi les numéros gratuits comme payants³.



Dans la continuité d'une réflexion menée à partir de 2021, l'équipe d'Après-demain et le comité de rédaction ont recherché en 2023 les moyens de renforcer le caractère pédagogique de la publication, afin que celle-ci reste fidèle à son ambition de « donner les clefs à celles et ceux qui veulent comprendre les grands problèmes contemporains ou qui ont la charge de les expliquer ».

Dans l'ensemble, les articles publiés sont plus courts et les auteurs respectent la demande qui leur est faite de présenter leur sujet de manière pédagogique. Les chapôs qui avaient été supprimés ces dernières années ont été rétablis ainsi que la rubrique « Pour aller plus loin ».

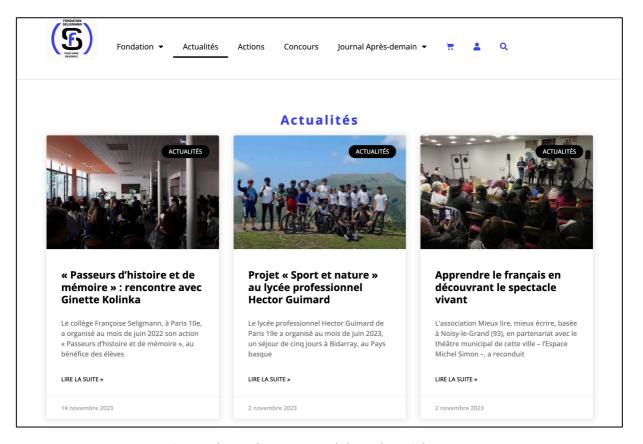
Des visuels d'illustration sont plus systématiquement insérées dans les articles, *Après-demain* ayant notamment publié des dessins originaux d'une artiste, par ailleurs assistante de la Fondation, dans ses n° 66 et 67 NF. Ces dessins ont été payés sur facture dans un cadre d'auto-entrepreneuriat distinct du contrat de travail.

Les deux derniers numéros de 2023 ont donné lieu à la publication de contributions de grande qualité d'une professeure de lettres-histoires en filière professionnelle dans le 93 et de ses élèves.

-

³ Uniquement parmi les consultations en institutions. La consultation en institutions donnant l'accès aux articles gratuits comme aux articles payants, cette donnée est seule pertinente pour donner à voir l'intérêt suscité par les différents numéros.

SITE INTERNET



Capture d'écran du site internet de la Fondation Seligmann.

L'actualité de la Fondation a donné lieu en 2023 à la publication de 18 articles dont la quasi-totalité mettent en valeur des actions soutenues par la Fondation.

Les descriptifs des actions soutenues sont désormais en ligne pour les années 2009 à 2023, classées par année et type d'organisme aidé (établissement scolaire ou association).

L'index général des numéros d'*Après-demain* est disponible et accessible pour l'ensemble des archives, de 1957 à 2020.

PERSPECTIVES 2024

<u>Actions</u>

Après un retour à la normale en terme de nombre et de volume d'actions soutenues en 2023, on peut espérer une stabilisation en 2024, voire une légère augmentation qui devrait le cas échéant se faire, compte tenu de la reprise de l'opération « Dictionnaires » et du maintien au même niveau de l'enveloppe dédiée aux actions, au prix d'une diminution du montant moyen des aides alouées.

Le formulaire de demande d'aide à projet a été modifié afin d'améliorer le recueil des informations utiles à l'instruction des dossiers. Il a été tenu compte dans cette nouvelle mouture d'un nouveau critère retenu par le conseil d'animation, à savoir que la Fondation « ne finance pas, sauf exception, les voyages en avion », les demandes qui ne satisfont pas à ce critère faisant l'objet d'un examen au cas par cas. Le nouveau formulaire est disponible

depuis le mois de janvier 2024. L'amélioration du point de vue du traitement des demandes est déjà sensible. Le formulaire de bilan est également en cours de révision.

Opération « Dictionnaires »

Après plusieurs années d'interruption de l'opération du fait de la crise sanitaire et des reports engendrés s'agissant de la remise du diplôme d'études en langue française (Delf), la première commande de dictionnaires depuis 2019 a été réalisée en janvier 2024. Le choix de la Fondation s'est porté pour la première fois cette année sur le *Robert illustré*. Le directeur général des éditions Le Robert s'est montré très allant pour mettre en valeur cette collaboration au bénéfice des jeunes allophones.

Après-demain

La rédaction d'Après-demain poursuit son effort afin de rendre les dossiers plus didactiques et accessibles, notamment en y associant des professeurs sur une base régulière.